

# 8 MONTHÉY RÉGION

**TROISTORRENTS** Une association a vu le jour pour sauvegarder le four à pain de Collaire. Elle a retrouvé tous les héritiers de la bâtisse et espère les convaincre de lui céder leurs parts.

## Appel aux dons et aux bénévoles

LISE-MARIE TERRETTAZ

Personne ne sait avec certitude quand le four banal de Collaire est sorti de terre. «Selon certains documents, il aurait été bâti aux alentours de 1610. Cependant, dans son livre «Au fil du paysage et de l'eau», l'archiviste de Monthey Pierre-Alain Bezat mentionne l'existence de huit constructions de ce type sur la commune de Troistorrens aux alentours de 1457, dont au moins une dans le secteur de Collaire. S'agissait-il de celui-là ou d'un autre?», s'interroge Michel Hehlen. «La date de 1852 qui figure sur le fronton de la porte indique peut-être une date de restauration.»

L'édifice a subi les outrages du temps. Et son bilan de santé s'est encore aggravé lorsqu'un camion en a accroché l'angle, il y a quelques années, provoquant une fissure dans la façade. «Il menace sérieusement de s'effondrer et il est impératif de prendre des mesures», poursuit le Chorgue, qui vit quelques centaines de mètres en amont. Avec Glenn Martignier et Toni Tripari, deux autres habitants du quartier, il s'est engagé pour tenter de le préserver.

### Près de 50 héritiers

La première tâche du trio – épaulé depuis le début dans ses démarches par Me Samuel Cipolla – a été de retrouver tous les héritiers. Une quête ardue: «8/10es des parts étaient aux mains d'Isabelle Udriot, fille d'Ulysse. Mais il s'est avéré compliqué de retrouver les titulaires des 2/10es



Toni Tripari, Michel Hehlen et Glenn Martignier forment le comité de l'Association pour la sauvegarde du four à pain de Collaire. DASSELBORNE

restants, issus des familles de feu Cyprien Michaud et Henri-Joseph Fornage.» Soit pas moins de 46 personnes, disséminées en Suisse et à l'étranger. «Nous avons remonté les pistes sur Nyon et la Riviera, La Chaux-de-Fonds, Maienfeld... et jusqu'en Algérie ou New York. Avec succès!»

Le 24 août dernier, tous étaient invités à une réunion durant laquelle les trois voisins leur ont

expliqué leur intention de constituer une association afin de sauvegarder le four banal. «Sept avaient répondu à l'appel. Ils étaient très étonnés de savoir qu'ils avaient des droits sur ce bien. Parmi les autres, huit nous ont écrit des courriels pour nous dire qu'ils étaient disposés à nous céder leurs parts.»

C'est là que se situe désormais l'enjeu, puisque l'Association pour

la sauvegarde du four à pain de Collaire (ASFPC) a vu le jour le 28 octobre. «Nous avons obtenu un accord verbal pour un droit de superficie, pour cent ans, pour le terrain. Et Isabelle Udriot a accepté de nous remettre gracieusement ses 8/10es de la bâtisse elle-même. Nous l'en remercions vivement, car il y a pour elle un aspect affectif dans cette aventure», poursuit Michel Hehlen, qui préside

l'ASFPC. Toni Tripari complète: «Son père a énormément investi, en termes d'énergie personnelle et d'argent, pour faire classer le four et qu'il perdure. Aux yeux de sa fille, la démarche que nous avons entamée met en valeur cet engagement et devrait contribuer à éviter que le travail d'Ulysse tombe dans l'oubli.»

La transaction a été entérinée mercredi. Le comité de l'ASFPC

### 50 000 FRANCS À TROUVER

Par le biais d'un tout-ménage, l'Association pour la sauvegarde du four à pain de Collaire va prochainement informer la population de la progression de ses efforts et lancer un appel aux dons et aux bonnes volontés. «Pour aller de l'avant, nous avons besoin de membres, et de fonds. Les travaux pour rénover le toit et la poutre principale, colmater les fissures du four, faire les drainages et restaurer la façade sont devisés à 50 000 francs», détaille Glenn Martignier. «La bâtisse étant classée monument historique, nous allons travailler avec le canton, dont nous espérons recevoir une subvention», estime Michel Hehlen. «La commune est à nos côtés, nous l'en remercions. Nous démarcherons des sponsors mais nous avons aussi besoin du soutien de nos concitoyens, tant au niveau des finances que du bénévolat, pour mener à bien le chantier.» **LMT**

Plus d'infos sur [www.asfpc.ch](http://www.asfpc.ch) ou sur la page Facebook de l'association.

### GALERIE PHOTOS+



Retrouvez notre complément d'images

[www.lenouvelliste.ch](http://www.lenouvelliste.ch) + iPad + ePaper

**CHAMPÉRY** Un paroissien quitte la messe après des mots avec le curé.

## «Je me suis senti profondément humilié»

«J'avais passé une très mauvaise journée», raconte Serge Rey-Bellet. «Mardi dernier en fin d'après-midi, sentant le besoin de me ressourcer, j'ai décidé d'aller à la messe. Il n'y avait pas beaucoup de monde. Moi compris, nous étions quatre à y participer.»

Chauffeur de taxi champérolain, il avoue ne pas suivre régulièrement l'office. «Avec ma profession, c'est difficile d'y aller le dimanche. Souvent, je dois amener des blessés à l'hôpital et donc rester joignable tout le temps.» Sa mésaventure prend sa source dans cette problématique. «J'avais mis mon téléphone portable sur silencieux. Et voici qu'il vibre. Ne sachant pas si c'était une urgence et ayant pris soin de rester à l'arrière à côté de la porte, je suis sorti pour répondre. Puis je suis revenu pour la fin de la célébration.»

Au moment de la communion, Serge Rey-Bellet se présente devant le curé. «Il a refusé de me la donner sous prétexte que je n'avais pas suivi toute la messe», affirme-t-il. «Je suis tout d'abord resté sans réaction. Puis j'ai expliqué que ma profession m'obligeait à prendre tous les appels. Ensuite, j'ai souligné que, vu la diminution du nombre de fidèles, refuser la communion à ceux présents n'était pas une bonne idée.» Le chauffeur de taxi



Serge Rey-Bellet, devant l'église qu'il a quittée mardi passé et où il n'a pas reçu la communion qu'il attendait. LE NOUVELLISTE

avoue avoir monté les tours: «La surprise passée, je me suis senti humilié. Hors de moi, j'ai pris la porte. Le soir, le curé a bien tenté de m'apaiser. Encore énervé j'ai vite coupé court, expliquant que j'allais avertir l'évêché. Ce que j'ai fait.»

### «Troublé et heurté»

Le curé de Champéry se dit pour sa part «troublé et heurté» par cette situation. «Ce paroissien, qui semblait agité tout au long de la célébration, est sorti de la chapelle au moment de la consécration, jus-

qu'à après la prière du Notre Père. Mon intention n'était pas de lui refuser la communion. Quand il est arrivé devant moi, je lui ai fait remarquer qu'il avait interrompu sa participation à la messe. Il a réagi de manière bouillante, puis s'en est allé. S'il était resté, je la lui aurai donnée.» Le prêtre regrette surtout la tournure prise par les événements. «Je lui ai téléphoné en soirée, lui proposant de nous rencontrer. Mais le dialogue, entaché de propos impolis de mon interlocuteur, n'a pas été possible.»



L'AVIS DE...

MGR NORBERT BRUNNER  
ÉVÊQUE DE SION

### «Dommage que le dialogue ne se soit pas noué»

Mgr Norbert Brunner a été interpellé par le paroissien champérolain. «Je n'étais pas là pour voir ce qui s'est passé et ne peux donc pas me prononcer sur ce cas précis», explique l'évêque de Sion. «Mais cette situation est regrettable. J'ai expliqué à M. Rey-Bellet qu'à mon sens, il aurait mieux valu s'entretenir de tout ça directement avec le curé de la paroisse. Il est dommage que le dialogue n'ait pas pu se nouer.» **NM**

S'en tenant à sa version des faits, Serge Rey-Bellet note: «Il me faudra du temps pour m'en remettre. Je n'ai pas perdu la foi et je vais pardonner. Mais ça va me prendre un moment.» **NM**

### SCRABBLE

## Sélection à Saint-Maurice

Mercredi 29 janvier, les jeunes nés en 1996 ou après sont invités à participer à la phase de sélection en vue du 13e Concours de Scrabble des écoliers romands. Les participants sont attendus dès 13 h 30 à la salle 90 du Collège de l'Abbaye (rue C.-E. de Rivaz) à Saint-Maurice.

La finale du concours se déroulera le 23 mars à Clarens avec à la clé trois qualifications pour les championnats du monde 2014 à Aix-les-Bains en France et six places pour le camp «Scrabble et loisirs» de Charmey. Les inscriptions sont prises jusqu'à demain sur [www.fssc.ch](http://www.fssc.ch) **LMT/C**

### MÉMENTO

#### AIGLE

**Ciné-Club chablaisien.** Projection du film «Il Comandante e la Cicogna» de S. Soldini ce soir à 20 h 30 au cinéma Cosmopolis.

#### MONTHÉY

**P'tit Déj.** Jeudi 23 janvier au Soluna, P'tit Déj Conférence sur le thème «Shiatsu et self-massage, le massage japonais pour équilibrer et guérir le corps et l'esprit», animé par Claire-Lise Schumacher. Prix 12 francs, garderie gratuite. Inscriptions jusqu'à ce soir au 076 498 51 39 ou par courriel à [anne.chervaz@gmail.com](mailto:anne.chervaz@gmail.com)

#### BEX

**Ciné-Seniors.** Aujourd'hui à 14 h 30 au Cinéma Grain d'Sel, Pro Senectute Vaud propose un Ciné-Seniors avec la projection du film «Hiver nomade» de Manuel von Stürler. Prix 12 francs, collation comprise. Renseignements auprès de Stéphanie Allesina au 024 557 27 27 ou au 079 917 61 27.

#### AIGLE

**Exposition.** Jusqu'au 28 janvier à l'Hôtel de Ville, exposition de photos «Au bout du Rhône», signées Gilles Piot. L'alchimie de lumière, de sel et d'eau dans les marais salants des Bouches du Rhône. A voir du lundi au vendredi de 7 à 18 h. Inauguration ce soir à 18 h.